

Délégation Départementale des
Pyrénées-Atlantiques Pôle Santé Environnement

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : SEA BEARN BIGORRE

Prélèvement	00212552	Commune	PONSON-DEBAT-POUTS
Unité de gestion	0944 SEA BEARN BIGORRE	Prélevé le :	jeudi 13 juin 2024 à 10h50
Installation	UDI 000480 REGION PONTACQ MONTANER LALONGUE	par :	JORIS LINGE (LABORATOIRE)
Point de surveillance	0000000970 BOURG DE PONSON DEBAT POUTS	Motif :	Contrôle sanitaire
Localisation exacte	EGLISE	Type d'eau :	Eau distribuée désinfectée

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Aspect (qualitatif)	Rien à signaler			
Température de l'air	18,7 °C			
Température de l'eau	17,9 °C		25	
pH	7,8 unité pH		de 6,5 à 9	
Conductivité à 25°C	233 µS/cm		de 200 à 1100	
Chlore libre	<0,05 mg(Cl ₂)/L			
Chlore total	<0,05 mg(Cl ₂)/L			

 Analyse effectuée par : LABORATOIRES DES PYRENEES ET DES LANDES 6401
 Type de l'analyse : ND1E Code SISE de l'analyse : 00212499 Référence laboratoire : 1082898

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	0 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	0 UFC/mL			
Bactéries coliformes	0 UFC/(100mL)		0	
Bact. et spores sulfito-rédu.	0 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	0 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	0 UFC/(100mL)	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Coloration	<1 mg(Pt)/L		15	
Couleur (qualitatif)	Rien à signaler			
Odeur (qualitatif)	Rien à signaler			
Saveur (qualitatif)	Rien à signaler			
Turbidité néphélométrique	0,12 NFU		2	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium (en NH ₄)	<0,05 mg/L		0,1	
FER ET MANGANESE				
Fer total	<5 µg/L		200	

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00212552)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Teneur en désinfectant (chlore) insuffisante. Maintenir le taux à 0,1 mg/l en distribution.

Signé à Pau le 21 juin 2024

Pour la Directrice, l'ingénieur d'études sanitaires



Patrick BONILLA